



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Flash Info n°12

**Déploiement de France Relance
Département du Cher**

20 janvier 2021



Vous pouvez à tout instant solliciter votre inscription ou votre désinscription à la mailing-list « Flash Info – France Relance Cher », via l'adresse de contact pref-francerelance18@cher.gouv.fr.

Le plan de relance et sa déclinaison

- **Fiches de présentation des mesures du Plan de Relance**
- **Volet agricole du plan de relance**
- **Guide des dispositifs à destination des PME et TPE**
- **Guide des dispositifs à destination des entreprises industrielles**
- **Guide décarbonation de l'industrie**
- **Guide des mesures de relance des exportations**
- **Guide à l'attention des maires**
- **Calendrier des appels à projets**

Conçu de manière pratique et accessible à tous, le site [France Relance](#) centralise l'ensemble des mesures du plan de relance et oriente les bénéficiaires sur les modalités d'accès aux différentes mesures. L'accès personnalisé, par profil d'utilisateur - particulier, TPE, PME, ETI, collectivité locale ou administration - et par typologie de besoins - l'écologie, l'emploi, le financement ou la santé par exemple - permet une recherche facilitée et adaptée à chacun.

Près de 6 millions d'euros pour l'industrie

Industrie

Les lauréats des premiers appels à projets concernant l'industrie ont été annoncés en fin d'année 2020.

Il s'agit:

- Pour l'appel à projets "soutien à l'investissement industriel dans les territoires", des entreprises **AUXITROL** à Bourges (800k€), **Michelin** à Saint Doulchard (800k€), **Initia Food** à Saint Germain du Puy (300k€), **Pillivuyt** à Mehun sur Yèvre (200k€), **Retotub** à Vierzon (400k€) et **Chêne Décors** à Argent sur Sauldre (400k€).
- pour l'appel à projet "fonds de modernisation des filières aéronautiques et automobile", des entreprises **AFF St Flo** (800k€) et **Koyo Bearings** à Vierzon (1,47M€) pour la filière automobile et **Cogit Composites** à Saint Germain du Puy (793k€)

Lancement des nouveaux appels à projets

Industrie

Les appels à projets visant à soutenir l'industrie avait pour échéance le 17/11/2020. Afin de ne pas rompre la dynamique engagée, le Gouvernement a lancé dès le 19/11/2020 les nouveaux appels à projets dont l'échéance est fixée au 01/06/2021. Les appels à projets nationaux ont été regroupés en un seul AAP, baptisé appel à projet « Plan de relance pour l'industrie » – Secteurs stratégiques (volet national).

Pour en savoir plus : [site dédié](#)

Cet AAP Industrie regroupe ainsi les fonds historiques (automobile, aéronautique) ainsi que les secteurs stratégiques de l'AAP Résilience (Santé, agroalimentaire, intrants de l'industrie, électronique, 5G).

Éléments nouveau important : un volet de soutien aux investissements des entreprises de la filière « nucléaire » a été créé, notamment en vue de développer des innovations en liens avec les technologies de l'industrie du futur.

Guichet industrie du futur

Industrie

Une aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur a été mise en place fin octobre 2020 avec une échéance au 31/12/2020. Cette aide, appelée « guichet Industrie du futur », peut soutenir en subvention les projets des PME et

ETI à hauteur de 40% maximum leurs projets éligibles. L'opérateur de ce dispositif est l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Ce dispositif a connu un succès démesuré avec près de 7500 dossiers reçus à fin décembre 2020, alors que le ministère avait tablé sur 500 dossiers dans ses prévisions initiales, ce qui a conduit le Gouvernement à abaisser le taux d'aide à 10% maximum à compter du 21/12/2020. De plus, les délais d'instruction des dossiers sont sensiblement allongés. L'ASP devrait finaliser l'envoi des accusés de réception d'ici fin janvier 2021 aux entreprises et l'instruction des dossiers devrait durer jusqu'à fin mars

Le guichet Industrie du futur est à ce jour fermé. Il pourrait être reconduit à l'issue de l'analyse des retours d'expérience dont les résultats sont attendus pour mi-février.

France Mobilités

Collectivités

OBJECTIFS

La nouvelle édition de l'Appel à Manifestation d'Intérêt "France Mobilités - Territoires de nouvelles mobilités durables" vise à répondre à ces questions en s'articulant autour de deux axes.

- **L'axe 1** orienté sur la stratégie et la planification territoriale de la mobilité

Il s'agit de projets innovants d'élaboration de stratégies de mobilité s'inscrivant dans une logique systémique durable, inclusive et solidaire, et se traduisant par la mise en place d'une démarche de planification de la mobilité des biens et des personnes. Ces stratégies devront permettre à un territoire d'innover, fédérer, concerter et créer des synergies entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques de planification, notamment d'urbanisme, en lien étroit avec l'environnement, la santé ou la politique sociale, et en coopération avec les territoires voisins.

- **L'axe 2** orienté sur les expérimentations et évaluations de solutions et de services de mobilité / démobilité.

Il s'agit de projets innovants pour le territoire, de solutions et services de mobilité/démobilité, en adéquation avec les enjeux du territoire, et s'inscrivant préférentiellement dans le plan d'actions d'une démarche de planification de la mobilité. Une attention particulière sera portée aux solutions de mobilité inclusive / solidaire et aux projets visant à assurer la résilience des territoires.

DÉPÔT DES DOSSIERS

Au plus tard le 16/04/2021 : envoi du dossier de pré-dépôt par mail au secrétariat de l'appel, par mail à l'adresse : ami.tenmod@ademe.fr

OBLIGATOIRE avant le 30/04/2021 : mise en relation et échanges avec la cellule régionale d'appui

Avant le 31/05/2021 - 12h : dépôt du dossier de candidature sur cette plateforme

POUR EN SAVOIR PLUS: [tenmob](https://www.tenmob.fr)

Promouvoir les transports collectifs en site propre (TCSP) et les pôles d'échanges multimodaux (PEM)

Collectivités

OBJECTIFS

Le lancement de cet appel à projets illustre la volonté de l'État d'accompagner les autorités organisatrices de la mobilité afin de rétablir une dynamique de croissance de la fréquentation des transports collectifs sur le territoire français. L'État soutient ainsi les autorités organisatrices de la mobilité dans le développement de projets ambitieux pour l'avenir et participant de la relance de l'activité économique. Le calendrier de cet appel à projets (2021-2025) est calé sur les mandats des exécutifs de ces autorités organisatrices afin de favoriser l'émergence d'un maximum de projets.

L'appel à projets comprend **deux volets distincts** : un volet "transports collectifs en site propre" (TCSP) et un volet "pôles d'échanges multimodaux" (PEM)

DÉPÔT DES DOSSIERS

30/04/2021 - 23h59

sur la plate forme <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-tcsp-pem-2020>

POUR EN SAVOIR PLUS: [Descriptif complet](#)

CONTACT : AAP-TCSP-4@developpement-durable.gouv.fr